

COMPTE RENDU DU 15 JUIN 2022

Ordre du jour

- Vote du budget participatif
- Présentation des projets d'aménagement
- Présentation du programme des Estivales
- Les événements à venir
- A vous la parole !

Le bureau du conseil de quartier et Madame Elsa Badoc, adjointe au Maire à la vie associative et chargée de l'animation du quartier, ont ouvert le conseil de quartier en remerciant les personnes présentes.

Le bureau du conseil de quartier a ensuite présenté le travail réalisé en amont à propos du budget participatif. Parmi les 153 projets déposés, 45% concernaient ce quartier et les thèmes abordés étaient variés avec tout de même une prédominance pour les questions d'aménagement, végétalisation et fleurissement. Parmi ces projets, 36 se sont révélés recevables et 18 pour le quartier. Les projets jugés irrecevables l'ont été pour différents motifs : certains n'entraient pas dans le cadre de l'intérêt général, quelques-uns ne relevaient pas de la compétence de la Ville mais plutôt du conseil départemental ou de l'EPT et d'autres nécessitaient des dépenses de fonctionnement. Chaque personne ayant présenté un projet non retenu a normalement été informé par un courrier personnalisé expliquant les motifs du rejet.

Vote du budget participatif

Le bureau de quartier a décidé de supprimer quatre projets parmi les 18 inscrits, en l'occurrence les projets 1, 5, 7 et 12 (ce dernier relevant de l'organisme concerné et touchant aux dépenses de fonctionnement). Les personnes présentes, après un rappel du fonctionnement ont été invitées à voter. Il a été en particulier expliqué le principe du vote majoritaire qui consiste à mettre une note à chaque projet qui se voit au final attribué une appréciation générale permettant ainsi un classement.

Des précisions ont été apportées sur certains projets :

- Projet 3 : la création d'un nouveau caniparc pourrait se faire près de l'école Anatole France.
- Projet 6 : la borne kilométrique pourrait se situer à l'angle de l'avenue Eugène Thomas et de l'avenue Fontainebleau.
- Projet 8 : le projet semble moins pertinent maintenant que la situation sanitaire est moins dégradée.
- Projet 13 : autour du CHU, par exemple au parc de Bicêtre. Elsa Badoc a précisé que l'association Accueil Fraternel serait d'accord pour aider si le projet était retenu et qu'un groupe de travail se mettait en place.





- Projet 15 : le problème de ce terrain de pétanque et qu'il est à proximité du passage pour les piétons.
- Projet 17 : il pourrait se positionner à côté du kiosque place de la Comète
- Projet 18 : des panneaux à différents endroits de la rue Danton.

Le dépouillement des résultats s'est fait pendant que le conseil de quartier se poursuivait et les projets retenus ont été les suivants :

- Embellir le rond-point au croisement de l'avenue Fontainebleau et de l'avenue Eugène Thomas : coût prévisionnel de 12 000 euros.
- Installation de jardinières sur le mobilier urbain des principales rues au cœur de ville : coût prévisionnel de 45 000 euros
- Dessiner sur les murs de la ville : coût prévisionnel de 30 000 euros.

Présentation des projets d'aménagement

A. Ilot Rossel

Monsieur Raymond, adjoint chargé du projet urbain et de l'aménagement, a présenté le projet de la requalification de l'Ilot Rossel/Leclerc tel qu'il est indiqué dans le diaporama joint.

Un habitant a évoqué le sujet de la présence de locaux pour la santé qui sont souvent en déficit et que ce projet serait l'occasion de le prendre en compte. Monsieur Raymond a précisé qu'il était prévu des commerces et des locaux d'activités.

Une participante a exprimé son sentiment sur l'existence suffisante de commerces dans la Ville ainsi qu'une forte densification et elle s'est interrogée sur la hauteur prévue des locaux. Monsieur Raymond a répondu que les commerces n'étaient pas si nombreux dans ce secteur. Concernant la hauteur, il s'agit d'un équilibre financier à trouver car limiter trop la hauteur entraînerait un déficit d'opération pour la Ville.

Une autre personne a mentionné les difficultés rencontrées pour convaincre les derniers propriétaires à céder leur logement et demandé comment la Ville prévoyait de s'y prendre. Monsieur Raymond a expliqué que si le préfet signait la DUP (déclaration d'utilité publique), des contrats seraient passés avec les co-propriétaires pour négocier les prix et les acheter à leur juste valeur.

Un habitant a signalé qu'il était important d'être vigilant avec les promoteurs immobiliers. Et il a demandé quels étaient les objectifs et les contraintes de la Ville car le projet semble abouti. Monsieur Raymond a répondu que le projet n'était pas récent car il date d'environ 2015 mais qu'il ne s'était rien passé ensuite entre 2015 et 2020. Une partie des logements prévus seront des logements sociaux donc cela évite la problématique des promoteurs « rapaces ». L'objectif est d'aider au financement de l'agrandissement de l'école Jean Zay.

Un participant s'est interrogé sur le prix du domaine qui serait en-dessous du prix du marché. Monsieur Raymond a évoqué le fait que les services financiers avaient les chiffres des ventes et que l'inspecteur des domaines cherchait donc les références équivalentes pour fixer les prix.



Barnufles-Cœur de ville



Une personne a mentionné un logement vendu récemment mais dont le prix fixé par les domaines étaient très bas.

B. Entrée de ville sud-ouest

Monsieur Raymond a poursuivi en expliquant cet autre projet en s'appuyant sur le diaporama joint.

C. Aménagement des parcs et espaces verts

Monsieur Raymond a terminé par la présentation des projets de différents squares.

Présentation des estivales et les événements à venir

Madame Badoc a ensuite présenté la programmation des estivales et les autres événements prévus entre juin et septembre 2022.

A vous la parole !

Un participant a souhaité obtenir des informations sur le calendrier prévu pour la rénovation du sol sur la place Victor Hugo et du passage de l'escalier en face du 8 car il est dangereux. Monsieur Raymond a expliqué qu'une étude était en cours et que cela interviendrait dans une prochaine phase de travaux.

Un autre habitant a rappelé qu'il était prévu une réunion publique en juin à ce sujet. Monsieur le Maire a reconnu qu'une réunion sur site était bien envisagée, qu'elle n'avait pas encore eu lieu mais qu'elle était toujours à l'ordre du jour et que le contrôle d'accès la nuit concernant l'escalier sera réalisé.

Une personne a soulevé le problème d'accès à la résidence Paul Lafargue en raison de véhicules mal garés. Désormais, même les véhicules de secours peuvent rencontrer des difficultés d'accès. Et il existerait aussi un problème de stationnement rue Jean Monnet où il devient difficile d'y passer en poussette par exemple.

Des participants ont témoigné d'un dysfonctionnement rencontré sur l'enlèvement des poubelles. Les horaires de passage des encombrants est problématique depuis le changement de jours car cela semblait plus pertinent le lundi que le mardi. Et cela provoque un passage supplémentaire et donc des coûts plus élevés pour les copropriétaires.



Barnufles-Cœur de ville



Monsieur le Maire a précisé que la mise en place d'une collecte pour le tri le mardi permet de limiter les camions de ramassage sur le lundi et avec la mutualisation sur plusieurs communes de diminuer le coût de la collecte.

Un habitant a raconté que la gestion des poubelles rue Anatole France ne lui semblait pas pertinente car le sac poubelle est enlevé par un agent, mis à côté en attendant le passage du camion puis il est remplacé par une autre personne mais plus tard.

Et selon un participant, les corbeilles au 18 rue Anatole France et à l'angle rue Jean Monnet sont souvent sans sacs, ce qui ne facilite pas la lutte contre les incivilités et les déchets jetés par terre.

Une habitante de la rue Carnot à proximité de la frontière avec Ivry-sur-Seine, a demandé ce qui était prévu à cette intersection. Une piste cyclable semble prévue. Elle a aussi souhaité que la végétalisation qui tombe sur le mur du cimetière ne soit pas retirée car cela permet de mieux contenir la chaleur.

Quelques participants se sont plaints de ne pas avoir reçu l'invitation au conseil de quartier dans leur boîte aux lettres ni de courriel. Les personnes ayant laissé leurs coordonnées recevront la prochaine fois un courriel d'invitation et normalement le flyer a bien été distribué dans toutes les boîtes aux lettres.

Une autre personne a souhaité savoir qui gère la collecte de vêtements car il faudrait selon elle prévoir un meilleur cadenas. C'est une association qui s'en occupe.

Le bureau du conseil de quartier et Elsa Badoc ont levé la séance en remerciant tous les participants pour leur présence et leur participation.



